



PRÉFÈTE DES ALPES- DE-HAUTE- PROVENCE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 17 décembre 2020

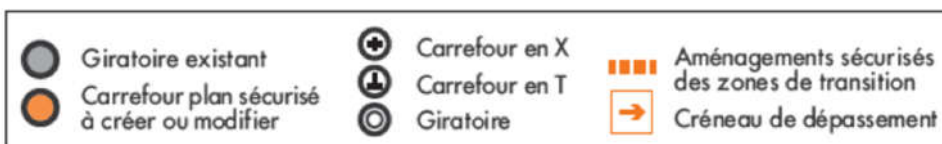
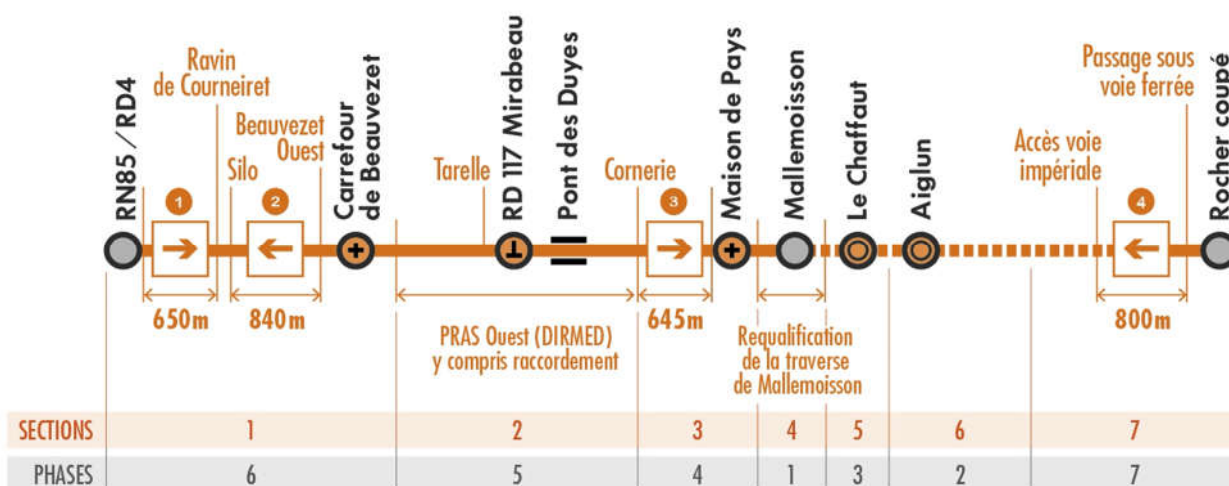
DESSERTE DE DIGNE – RN85

Aménagement de la desserte de Digne-les-Bains : avancement de l'opération

Le comité de pilotage de l'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains s'est réuni ce jeudi 26 novembre 2020 sous la présidence de Mme Violaine DÉMARET, préfète des Alpes-de-Haute-Provence, en présence des co-financeurs (Conseil régional, Conseil Départemental) des parlementaires et élus locaux concernés.

L'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains entre les communes de Malijai (carrefour RD4/RN85) et de Digne-les-Bains (entrée ouest, giratoire du Rocher coupé) consiste à réaliser sur la RN85 :

- * 2 giratoires : à Aiglun et au Chaffaut-St-Jurson ;
- * la requalification urbaine de la traversée de Mallemoisson ;
- * 4 créneaux de dépassement.



Après une période de concertation publique en 2015, une enquête en 2018 et l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) le 5 septembre 2018, l'État poursuit les dernières études avant la réalisation des travaux ainsi que les procédures foncières et environnementales.

Les premiers travaux sur l'itinéraire se sont achevés le mois dernier, avec la requalification urbaine de la traversée de MALLEMOISSON.

Cette réalisation a permis de :

- * donner plus d'espaces aux modes actifs avec la création d'une bande cyclable ;
- * fiabiliser la sécurité des usagers avec l'installation de signalisations et d'éclairages peu consommateurs d'énergie ;
- * contribuer à améliorer le cadre de vie des usagers et des riverains de la RN 85, avec la création d'espaces paysagers de part et d'autre du giratoire de MALLEMOISSON.

Le comité de pilotage a pris position le 26 novembre 2020 sur la réalisation des autres sections de l'opération. Il a acté la réalisation du rond-point d'Aiglun fin 2021.

Un prochain comité de pilotage sera réuni en juillet 2021 afin d'acter les prochains choix de phasage et de financement.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex